

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 14 octobre 2025

en fonction : **14**

Conseillers présents : **10**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. SINDT Alain ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. RISCH Jérôme ; M. KOP Patrice ; M. HILD Didier ; M. BERGER Laurent ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle

Présents par procuration : M. Pierre Edouard BODEREAU donne procuration à M. GABRIELE Jérôme
Mme DELAPORTE Marjorie donne procuration à M. RISCH Jérôme
M. Jean-Marc SINDT donne procuration à M. SINDT Alain

Absents : Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT

3 – Consultation relative à une demande d'enregistrement au titre des installations classées Sté Methaservisse : avis du conseil municipal

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le courrier de Monsieur le Préfet du département de la Moselle concernant l'ouverture d'une consultation du public pour un dossier d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement de la Société METHASERVISSE qui était disponible en consultation à la Mairie de Metzervisse du 12 septembre jusqu'au 10 octobre 2025.

La commune de KERLING-lès-SIERCK étant dans un rayon d'un kilomètre du périmètre du projet, elle est sollicitée pour émettre son avis selon l'article R. 512-46-11 du code de l'environnement.

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu et, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable et charge Monsieur le Maire de faire le nécessaire en lui donnant pouvoir pour signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 14 octobre 2025

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20251014-0314102025-DE
Date de télétransmission : 16/10/2025
Date de réception préfecture : 16/10/2025